



N°: 1783/D/ENA

Résultat d'admissibilité à l'épreuve exposé entretien

Maître de conférences en « Génétique Animale », ou « Amélioration Génétique des Animaux
d'Élevage » ou équivalent

Session septembre-octobre 2026

- Vu l'arrêté n°1424/ENA du 07 septembre 2026, portant organisation du concours de recrutement d'un Maître de Conférences, option : « Génétique Animale », ou « Amélioration Génétique des Animaux d'Élevage », à l'Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès ;
- Vu l'arrêté n°1616/ENA du 05 octobre 2026, portant nomination des membres de jury du concours de recrutement d'un Maître de Conférences grade « A » à l'École Nationale d'Agriculture de Meknès, dans l'option susmentionnée ;
- Vu la décision n°1617/ENA du 05 octobre 2026, portant nomination des rapporteurs du concours de recrutement d'un Maître de Conférences grade « A » à l'École Nationale d'Agriculture de Meknès, dans l'option susmentionnée ;
- Vu le Procès-Verbal de délibération du jury relatif à l'admissibilité à l'épreuve exposé entretien en date du 27 octobre 2026 ;
- Le Directeur de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès déclare :

**Maître de conférences en « Génétique Animale », ou « Amélioration Génétique des
Animaux d'Élevage » ou équivalent**

Aucun candidat retenu

Fait à Meknès, le 27 OCT. 2026

Pour le Directeur de l'ENA de Meknès

Par Délégation

Signé : EL GARAH Imane
Secrétaire Général